

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-506251

ND: 383 19

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 9903 Société : RAVY

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : A. ASH Nde laur

Date de naissance : 04/05/1973

Adresse : 605 SARREIN, Fapt 2, ALURAY

Tél. : 0661151698 Total des frais engagés : 0 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/02/2020

Nom et prénom du malade : LACHEKAR DERYAM Age : 36 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Cop joint  Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Chèche et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/02/2020	C			INP : 036116280
				Dr. LAOUIS Professeur en Médecine à 76 Boulevard de la Résidence - Toulouse - Téléfax : 0522.94.12.12
				Dr. LAOUIS Professeur en Médecine à 76 Boulevard de la Résidence - Toulouse - Téléfax : 0522.94.12.12
				Dr. LAOUIS Professeur en Médecine à 76 Boulevard de la Résidence - Toulouse - Téléfax : 0522.94.12.12
				Dr. LAOUIS Professeur en Médecine à 76 Boulevard de la Résidence - Toulouse - Téléfax : 0522.94.12.12
				Dr. LAOUIS Professeur en Médecine à 76 Boulevard de la Résidence - Toulouse - Téléfax : 0522.94.12.12

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<hr/>	
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

W79 - 506251

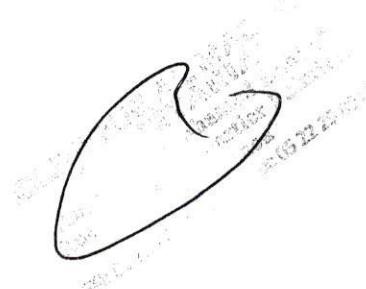
Casablanca, le lundi 24 février 2020

COMPTE RENDU D'EXAMEN : OCT TNO / FNR / CCG ODG**Identité patient(e) :** Madame LACHKAR MERYAM**Motif de l'examen :****Médecin correspondant :** Pr. LAOUISSI N.**Œil droit**

- Rapport C/D vertical à 0.57
- Epaisseur moyenne des FNR à 119  $\mu\text{m}$
- Epaisseur des FNR dans les normes au niveau des différents méridiens
- Analyse du CCG normale avec moyenne à 105  $\mu\text{m}$

**Œil gauche**

- Rapport C/D vertical à 0.60
- Epaisseur moyenne des FNR à 116  $\mu\text{m}$
- Epaisseur des FNR dans les normes au niveau des différents méridiens
- Analyse du CCG normale avec moyenne à 103  $\mu\text{m}$

**OCT de la TNO/FNR/CCG dans les normes au niveau des deux yeux**

W19-506251

## FACTURE

N° : 2208 B / 2020 du 24/02/2020

OCT

Nom patient

LACHKAR MERYAM  
PAYANTEntrée 24/02/2020  
Sortie 24/02/2020

Désignation des prestations		Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
OCT	OCT	1,00		600,00	600,00
				<i>Sous-Total</i>	600,00
<b>Total Clinique</b>					<b>600,00</b>
PR. LAOUISSI (ophtalmologiste)		1,00		600,00	600,00
<b>Total Autres prestations</b>					<b>600,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

**Total 1 200,00**

CLINIQUE AL MADINA  
Caisse  
Angle Rue Med Bahi et Rue Mansard  
Quartier Palmier - Casablanca  
Tél: 05 22 77 77 40/41 - Fax: 05 22 25 00 01

## Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie  
Maladies et Chirurgie des Yeux  
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de CASABLANCA  
EX Attachée au CHU de Nantes (France)  
Microchirurgie de l'Oeil  
Strabisme - Phacoemulsification  
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact  
Chirurgie Réfractive  
Agrée en Médecine Aérospatiale

## الأستاذة لعويسى. ن

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون  
أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)  
جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية  
تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر  
جراحة الحول

Casablanca le :

21-2-2020

LACHICAR Nelyou

Oct problem

CLINIQUE AL MADINA  
Angle Rue Mohamad Bahi et Rue Mansard  
Rue Mansard Quartier Palmier  
Tél: 05 22 77 77 40/49 - Fax: 05 22 25 00 01

Dr. LAOUISSI Nadia  
Professeur en Ophtalmologie  
Sise à 76 Boulevard Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia  
Casablanca - Tel/Fax: 0522.99.46.00

CLINIQUE AL MADINA  
Angle Rue Mohamad Bahi et  
Rue Mansard Quartier Palmier  
Casablanca  
Tél: 05 22 77 77 40/49 - Fax: 05 22 25 00 01

---

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1ère Etage - Casablanca  
Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15